



Fédération Française de Vol Libre



**Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 08 mars 2025**

## **Rapport financier année 2024 – LOVL**

---

<b>Bilan 2024.....</b>	<b>2</b>
<b>Compte de résultat 2024.....</b>	<b>3</b>
<b>Budget prévisionnel 2025.....</b>	<b>5</b>
<b>Immobilisations .....</b>	<b>7</b>

## Bilan 2024

---

La ligue a un rôle à jouer dans l'appui aux structures et pour le développement du Vol Libre. Les Présidents et les trésoriers d'association savent bien qu'aujourd'hui le modèle s'appuyant sur les fonds publics n'est plus viable.

En regardant l'actuelle comptabilité 2024 et le budget 2025 (cf. tableaux ci-après), nos recettes entre fonds publics et fonds privés divers sont déséquilibrées en faveur des recettes publiques. Depuis plusieurs années nous attirons l'attention de l'AG sur l'insoutenabilité de ce ratio. Nous devons donc trouver pour l'avenir proche et dès 2025, de nouveaux modes de financement, de nouvelles répartitions, qui passeront sans doute par une amplification de nos recettes propres et pour cela de développer des actions qui dégagent des « marges » (épreuves internationales, manifestations, etc.). Nous avons déjà commencé avec la formation qui contribue indirectement depuis plusieurs années à accompagner tous les clubs de la région, il nous faut désormais aller plus loin.

Dans le contexte financier que nous connaissons, de baisse des fonds publics, c'est une des rares possibilités d'envisager la pérennité financière de la ligue. En effet, afin d'éviter tout risque de rupture d'exécution de ses tâches, la ligue doit disposer d'un semestre financier de trésorerie, c'était le cas pour 2024.

L'année 2024 aura été une très bonne année pour la pratique de sports de nature vol libre, les chiffres ci-après en sont la preuve.

### **Recettes en 2024 :**

- Excellente année pour la formation et l'enregistrement des brevets ; formation : 36 031 € (30 376 € en 2023) et 4 500 € pour les brevets (4 080 € en 2023),
- La location du bateau ; 8 415 € (6 970 € en 2023),
- Augmentation des cotisations licences ; 17 795 € (15 491 € en 2023),
- Augmentation des produits financiers ; 2 111 € (livret A Association) (1 204 € en 2023)

### **Dépenses 2024**

La maîtrise des dépenses décidée lors de la dernière AG a été respectée, notamment celles pour le fonctionnement interne de la ligue, tout en préservant ses interventions sur le territoire (actions LOVL/aides aux clubs, intervenants sportifs, filière compétition, ...).

### **Résultat**

L'écart comptable fait apparaître un excédent de 22 111 €

### **Proposition d'affectation du résultat :**

➔ Le comité directeur vous propose d'affecter ce excédent de **22 111 €** au fond associatif.

## Compte de résultat 2024

<b>CHARGES 2024</b>		
<b>Achats et prestations de services</b>		<b>113 517 €</b>
Frais de déplacements activités + ETR	11 043 €	
Inscriptions / frais filieres compétition	9 279 €	
Pôle espoirs	75 271 €	
Actions LOVL / Aides aux clubs	17 924 €	
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>		<b>3 353 €</b>
Carburant	490 €	
Petits équipements sportifs	2 279 €	
Fournitures administratives	585 €	
<b>Sous traitance générale</b>		<b>13 242 €</b>
Location véhicule	2 397 €	
Locations immobilières	3 015 €	
Location port (bateau + remorque)	1 440 €	
Entretien véhicules / bateau	4 608 €	
Assurances véhicules	1 782 €	
<b>Autres services extérieurs</b>		<b>42 855 €</b>
Personnel adm MAD	4 274 €	
Intervenants sportifs	27 505 €	
Déplacements / réception	10 117 €	
Poste / internet	110 €	
Frais bancaires	282 €	
Cotisations	566 €	
		<b>1 518 €</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>	1 518 €	
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>1 500 €</b>
MECENAT	1 500 €	
<b>Dotations aux amortissements</b>		<b>774 €</b>
Immobilisations corporelles	774 €	
<b>TOTAL</b>		<b>176 759 €</b>

LIGUE OCCITANIE DE VOL LIBRE – RAPPORT MORAL ET FINANCIER

PRODUITS 2024		
<b>Ventes de produits</b>		<b>50 508 €</b>
Formation	36 031 €	
Brevets	4 500 €	
Location bateau	8 415 €	
Divers (treuil)	1 562 €	
<b>Subventions d'exploitation</b>		<b>38 463 €</b>
ANS Formation cadres asso	6 000 €	
ANS Equipe - HN (Fonctionnement)	2 000 €	
ANS Equipe ERF	2 700 €	
ANS handi	3 100 €	
ANS publics jeunes	900 €	
ANS féminines	800 €	
ANS Pôle espoir	6 000 €	
CR 2024 Pôle espoir	3 425 €	
CR 2024 formation et accompagnement excell.	13 538 €	
<b>Autres produits de gestion</b>		<b>106 271 €</b>
FFVL pôle espoir	49 108 €	
Remb frais technique CREPS / familles	16 738 €	
FFVL Cotisations	17 795 €	
FFVL autres	5 181 €	
FFVL RNC	8 919 €	
FFVL sites	7 030 €	
MECENAT	1 500 €	
<b>Produits financiers</b>	<b>2 111 €</b>	<b>2 111 €</b>
<b>Dons manuel - Abandons de frais</b>	<b>1 518 €</b>	<b>1 518 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>198 870 €</b>

Excédant : **22 111 €**

## Budget prévisionnel 2025

DEPENSES 2025		
<b>Achats et prestations de services</b>		<b>116 970,00 €</b>
Frais de déplacements activités + ETR	12 000,00 €	
Inscriptions/frais compétition filière	9 200,00 €	
Pôle espoirs	61 920,00 €	
Handi	5 500,00 €	
Compétitions	2 500,00 €	
Communications	4 000,00 €	
Evénements	2 300,00 €	
Féminines	3 750,00 €	
Jeunes/Educ	4 000,00 €	
Kite	4 300,00 €	
Espace aérien	500,00 €	
Site	7 000,00 €	
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>		<b>800,00 €</b>
Carburant	300,00 €	
Petits équipements (investissement)	0,00 €	
Fournitures administratives	500,00 €	
<b>Sous traitance générale</b>		<b>4 000,00 €</b>
Entretien automobiles/bateau	2 500,00 €	
Assurances véhicules	1 500,00 €	
<b>Autres services extérieurs</b>		<b>47 250,00 €</b>
Personnel adm MAD	5 500,00 €	
Intervenants sportifs/formations	30 300,00 €	
Déplacements / réception	10 000,00 €	
Poste / internet	150,00 €	
Frais bancaires	200,00 €	
Cotisations	400,00 €	
Location siège social	700,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>169 020,00 €</b>

### Du côté des dépenses :

Pour 2025 (promis en 2024), les charges exercices antérieurs sont nulles, ce qui nous permet d'envisager une augmentation des actions LOVL/aides aux clubs, le montant prévisionnel est d'environ 33 000 €.

## LIGUE OCCITANIE DE VOL LIBRE – RAPPORT MORAL ET FINANCIER

RECETTES 2025		
<b>Ventes de produits</b>		<b>46 300,00 €</b>
Formations	33 000,00 €	
Brevets	3 800,00 €	
Location bateau	7 000,00 €	
Formation compétition	2 500,00 €	
<b>Subventions d'exploitation</b>		<b>37 600,00 €</b>
ANS actions public handi	1 900,00 €	
ANS public féminin	1 000,00 €	
ANS public jeunes	1 000,00 €	
ANS ETR / Formations	4 700,00 €	
ANS PPF - optimisation de l'entrainement	6 000,00 €	
ANS Pôle espoirs (national)	6 000,00 €	
Conseil régional Pôle	4 500,00 €	
Conseil régional Formation + Excellence sportive	12 500,00 €	
<b>Autres produits de gestion</b>		<b>82 920,00 €</b>
Pôle FFVL	33 120,00 €	
Pôle participations familles	18 300,00 €	
Cotisations	16 500,00 €	
FFVL sites	7 000,00 €	
FFVL RNC	8 000,00 €	
<b>Produits financiers</b>		<b>2 200,00 €</b>
Livrets	2 200,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>169 020,00 €</b>
<i>RESULTAT</i>		<i>0,00 €</i>

### Du côté des recettes :

Les ressources propres de la Ligue viennent des cotisations, de la formation, de la location du bateau, des versements non contractualisés (hors site), et éventuellement des événements.

Budget en légère baisse, plus réaliste pour 2025, réparti comme suit :

- Ligue proprement dite = 107 100 €
- Pôle espoir qui représente 61 920 €

Nous espérons pour 2025 un maintien des produits liés à la formation par rapport à 2024.

Nous avons maintenu la subvention de région pour la formation et l'excellence sportive à 17 000 € et 14 600 € pour l'ANS.

## Immobilisations

---

Cette rubrique est une présentation récapitulative des principaux actifs de la ligue Occitanie.

Au 31 décembre 2024, les actifs étaient :

- 3 véhicules type Renault Trafic affectés à l'équipe de ligue, à la formation fédérale ligue, et au pôle espoir.
- 1 véhicule type Toyota Pro Ace affecté au Pôle espoir (actuellement immobilisé pour réparation et contentieux avec Toyota).
- 1 bateau type « zodiac » + remorque pour l'activité kite-wing.

### Information complémentaires sur les véhicules pour 2025 :

Comme vous le savez, la ligue a aussi pour mission de favoriser la mobilité de nos équipes, de nos bénévoles lors des déplacements pour les compétitions et autres événements. Depuis un certain temps, nous avons constaté que certains véhicules étaient en fin de vie (kilométrages élevés, réparations fréquentes...) et leur amortissement réalisé.

Désormais, il nous faut donc progressivement envisager le renouvellement des plus anciens.

### **Achat d'un minibus :**

Après une analyse approfondie des besoins et des coûts liés aux réparations, le comité directeur a décidé d'acheter en 2025 un minibus dédié exclusivement aux besoins de la ligue. Ce minibus permettra de transporter nos équipes et nos membres lors des compétitions HN, mais aussi pour d'autres événements organisés par la ligue.

**L'achat se fera sur fonds propres de la ligue**, ce qui signifie que cette opération ne nécessitera pas de financement externe, de prêts bancaires ou de recourir à des subventions spécifiques. Après plusieurs années de gestion attentive, nous avons réalisé suffisamment de réserves pour couvrir l'intégralité du coût, tout en maintenant une trésorerie nécessaire à notre fonctionnement quotidien.

Jean-Marc GIBRAT

Trésorier de la Ligue Occitanie de Vol Libre.